

Les enfants danseurs		
<i>En partenariat avec le Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et Danse de Bordeaux Aquitaine</i>		
Spectacle Vivant Danse		C1 (MS-GS) C2 (CP-CE1-CE2)

Coordonnateurs de la proposition : Véronique BARIS CPD EPS, Alice CABRIT - CPC EPS
Circonscription Bordeaux- Sud

Niveau concerné : 8 classes de cycle 1 (MS-GS) et cycle 2 (CP-CE1- CE2)

Zone scolaire : Bordeaux Sud

Objectifs (pédagogiques, artistiques, culturels)

Pour l'enseignant :

- Conduire un projet artistique en danse en l'inscrivant dans le projet culturel de la classe.
- Acquérir et/ou approfondir ses compétences en enseignement de la danse contemporaine.
- Aiguiser son regard et construire son esprit critique dans l'approche des pièces chorégraphiques.

Pour les élèves :

- Permettre aux enfants de se construire un langage corporel et chorégraphique singulier en le confrontant à une démarche de création.
- Construire et partager une culture commune à travers la fréquentation du Pôle d'Enseignement Supérieur de Musique et danse.
- Se construire un regard sensible et référencé en lien avec l'enseignement de l'histoire des arts.
- Découvrir la diversité des formes et des singularités artistiques.

Partenaires culturels et institutionnels

Les partenaires institutionnels

- Le PESMD Bordeaux Aquitaine
- La DSDEN de la Gironde

Contenu du projet

Ce projet s'inscrit dans le parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève et s'appuie sur trois piliers :

Des rencontres d'œuvre et de lieux

- **Une scène publique avec une présentation chorégraphique des étudiants** au sein d'un lieu qui sera précisé ultérieurement.
- **Une observation d'un cours technique de danse d'1h15 environ** (au choix danse jazz, danse classique, danse contemporaine) au sein du PESMD.

De la pratique

- **Une pratique artistique sous la forme de 8 séances d'ateliers animés par les étudiants** sous la responsabilité de leurs enseignants au sein du PESMD, 19, rue Monthyon (près des Capucins).
- **Une pratique de la danse assurée par les enseignants** dans le cadre des enseignements obligatoires en EPS, et de l'éducation artistique et culturelle. Elle s'appuiera sur la démarche de création et s'inscrira dans le projet de classe.

Des connaissances

Chaque classe devra s'approprier le dispositif choisi et construire un projet de classe en cohérence avec le projet d'école. Ce projet permettra notamment de valider des compétences du socle commun de compétences, de connaissances et de culture.

Formation et réunion (Obligatoires)

Chaque enseignant retenu s'engage à participer au temps d'accompagnement et de formation (compris dans l'accompagnement modulaire hors des 18h), lié à ce dispositif, et indiqué ci-dessous :

Une formation de 3h un mercredi après-midi autour de :

- Des outils pour enseigner la danse
- Des fondamentaux de la danse

Une réunion d'information se déroulera en octobre au **PESMD Bordeaux Aquitaine (Date à définir)**

Inscription

Période d'inscription : du 18 au 30 septembre 2020.

Compléter le formulaire de candidature en ligne.

sur le site internet de la DSDEN de la Gironde / Espace enseignants / Espace pédagogique / EAC :

→ <https://blogacabdx.ac-bordeaux.fr/arts33/> puis onglet « Dispositifs partenariaux EAC »

Budget

- Les transports jusqu'au PESMD ou autre lieu sont à la charge des écoles.
- La formation est à la charge de la DSDEN de la Gironde

Contact pour renseignements complémentaires

Danielle Moreau – assistante du département Danse – PESMD Bordeaux Nouvelle-Aquitaine :

dmoreau@pesmd.com - 05 56 91 45 44

Véronique Baris - DSDEN 33 - 05 56 56 37 75 ou veronique.baris@ac-bordeaux.fr

Alice Cabrit – alice.cabrit@ac-bordeaux.fr – 05 56 56 36 95